

FICHE INFORMATION

Le rôle d'Équilibre 17

- Répondre aux conflits familiaux
- Maintenir les liens familiaux et rétablir le dialogue
- Explorer des solutions

Pour quelles situations ?

Pour toutes les situations de conflits au sein de la famille :

- Séparations/divorces
- Conflits parents/adolescents
- Conflits grand-parents/enfants/parents
- Conflits de fratrie liés à une succession
- Conflit liés à des parents âgés
- Difficultés liées à une recomposition familiale

Focus sur l'accès aux adolescents qui rencontrent des difficultés familiales : la médiation familiale est un espace de dialogue "où sa parole a de la valeur"

Qu'est qu'un médiateur familial ?

Un médiateur familial est un professionnel qualifié titulaire du diplôme d'État de médiateur familial qui se réfère aux principes éthiques et déontologiques de la profession : neutralité, impartialité, confidentialité, indépendance.

Objectif du rendez-vous d'1h00

Une écoute du médiateur familial sur la situation exposée et la délivrance d'informations sur le cadre de la mise en place d'une médiation.

Modalités de la permanence

- Lieu de la permanence : Maison France Services 20 avenue Paule Maraux à Rochefort
- Rendez-vous d'information individuel d'1h00 gratuit préalable à la mise en place d'une médiation
- Fréquence : permanence mensuelle le 1er mercredi du mois de 9h00 à 12h00
- Début des permanences : Octobre 2026
- Calendrier prévu à ce jour (susceptible de modifications)
 - 7 octobre 2026
 - 4 novembre 2026
 - 2 décembre 2026
 - 6 janvier 2027
 - 3 février 2027
 - 3 mars 2027